

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4802 - VENDREDI 26 JUILLET 2024

CHINE-AFRIQUE

Le Congo désigné co-président de la 9^e édition du Focac

La République du Congo va co-présider, aux côtés de la Chine, la 9^e édition du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac) pour un mandat courant de 2024 à 2027, à compter de la tenue, les 4 et 5 septembre prochain, du sommet qui réunira le président chinois et ses homologues de l'Afrique, a annoncé le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, en Conseil des ministres.

Institué il y a 24 ans, le Focac est un mécanisme de coopération entre la Chine, la commission de l'Union africaine et 54 pays africains. Il a pour objectif de favoriser les échanges et de relever ensemble les défis de la mondialisation.

Page 4-5



Le Conseil des ministres du 24 juillet 2024

FINANCES

Le FSA entre dans sa phase d'opérationnalisation



Quelques membres du gouvernement posant avec les membres du FSA et responsables des établissements de crédit/Adiac. Le ministre congolais de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a lancé hier les activités du Fonds de solidarité africain (FSA) destiné à aider le pays à dénouer avec succès les opérations de reprofilage de la dette publique intérieure.

Selon lui, le lancement de l'opérationnalisation dudit Fonds participe de la mobilisation substantielle et adéquate des financements en faveur des économies africaines, en général, et celle du Congo, en particulier. « En adhérant à cette institution de financement multilatérale, nous sommes persuadés que le FSA contribue au développement économique et au progrès social des Etats membres », a précisé le ministre des Finances à l'issue de la signature des accords.

Page 3

FORCES DE SÉCURITÉ

Une station-service pour faciliter la mobilité des unités

Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a mis en service une soute à carburant réservée exclusivement aux forces de sécurité intérieure en vue de faciliter leur mobilité opérationnelle dans l'exécution de leurs missions.

Construite sur une superficie de 1800m², près du commandement de la sécurité civile, cette soute à carburant est nantie



La soute à carburant des forces de sécurité mise en service/Adiac d'une zone tampon composée de six cuves à grande capacité de stockage dont quatre réservoirs de gas-oil et de super.

Page 16

FOOTBALL FÉMININ

Le ministère et la Fécofoot invités à l'apaisement

La situation qui prévaut entre la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et le ministère des Sports, à l'origine de la fermeture des stades, inquiète les dirigeants des clubs de football féminin, en dépit de leur implication dans la résolution de cette crise qui pénalise la pratique du sport roi.

Dans une déclaration rendue publique hier à Brazzaville, ils ont invité les deux parties

à s'asseoir autour d'une table afin de régler le problème sur l'incertitude qui règne sur la poursuite ou non de certaines compétitions, notamment la Coupe du Congo qui est une compétition de la République. « Nous ne voulons pas rentrer dans certains débats, mais nous voulons simplement le bien-être du football féminin (...) », peut-on lire dans la déclaration.

Page 16

Éditorial

Survie humaine

Page 2

ÉDITORIAL

Survie humaine

Considérées comme « le pétrole vert » pour leur potentiel, les forêts font depuis quelques années l'objet d'une grande attention des gouvernants de par le vaste monde. Des actions sont engagées, à cet effet, autour de l'idée de tirer profit de la ressource forestière tout en préservant la diversité biologique et les équilibres environnementaux vitaux à la survie humaine.

Certes, l'exploitation forestière occupe une place importante dans les économies de nombreux pays, mais certaines pratiques sont aujourd'hui décriées et doivent être prises en compte dans le cadre de la décennie africaine de l'afforestation lancée récemment à Brazzaville. L'objectif étant de privilégier l'aménagement des forêts à travers des actions de reboisement.

Au regard des données selon lesquelles de grandes superficies sont vouées chaque année au déboisement dû à l'agriculture, l'exploitation forestière irrationnelle, la forte pression foncière autour des villes, les besoins des ménages en bois de chauffe et l'industrialisation accélérée, réussir le pari de la préservation des écosystèmes forestiers passe par un engagement national et international. C'est le sens de la tenue, à Brazzaville, de la première conférence internationale sur l'afforestation.

Une telle démarche implique l'observation de la réglementation par les sociétés du secteur, en n'extrayant que ce qui est admis par la législation en vigueur dans une approche globale qui favorise également la prise en compte des intérêts des communautés rurales qui en dépendent.

Espérons que ces recommandations s'étendent sur tout le continent africain et bien au-delà. Car, le chantier de la gouvernance forestière demeure un défi planétaire.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Appel à la poursuite des travaux de l'université de Loango

Le haut-commissaire au pilotage du projet de construction et de création de l'université de Loango, Hilaire Bouhoyi, a présenté les 24 et 25 juillet à Brazzaville, aux présidents de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et du Sénat, Pierre Ngolo, l'état d'avancement des travaux de la troisième université publique du Congo, située dans le département du Kouilou.



La délégation de l'université de Loango reçue par Isidore Mvouba / DR

L'ancien recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Hilaire Bouhoyi, a plaidé auprès des présidents des deux chambres du Parlement pour qu'ils accordent une attention particulière à l'université de Loango, lors de l'adoption du prochain budget de l'Etat. « Le Parlement a adopté la loi portant création de l'université de Loango, il a donc le devoir de suivre son exécution. C'est à ce titre que nous sommes venus présenter ce projet aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat en sollicitant leur concours. ... Il faut que nos parlementaires soient informés de ce qui se passe pour que lorsqu'ils vont discuter du budget, qu'ils puissent savoir qu'il y a une priorité en ce qui concerne l'université. A l'issue de ces deux audiences séparées, nous avons reçu les encouragements pour la poursuite des activités de ce projet dont la réalisation nécessite des ressources financières importantes », a-t-il expliqué, espérant que le gouvernement mettra tout en œuvre pour que le calendrier des travaux soit respecté.

Selon lui, après la pose de la première

pièce par le président de la République en février dernier, les entreprises choisies sont à pied d'œuvre. Prévus pour un délai de vingt-quatre mois, ces travaux s'exécutent normalement, a assuré Hilaire Bouhoyi. Répondant aux questions de la presse sur les spécificités de cet établissement, il a rappelé que l'université de Loango aura à valoriser les potentialités locales dans les domaines du pétrole et de la mer. « Nous constatons que dans les sociétés pétrolières, par exemple, la plupart des techniciens supérieurs et des cadres moyens sont des étrangers. On est obligé de les faire venir d'ailleurs, alors que sur place nous pouvons former les Congolais dans les domaines précités. Comme toute université, il faudrait que nous soyons au service de la société par les prestations universitaires et scientifiques. Ensuite, l'université doit permettre aux jeunes qui habitent dans l'espace géographique de se former », a expliqué le haut-commissaire.

Promesse de campagne du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, lors de l'élection présidentielle de 2021, l'université de Loango est un établissement

généraliste dont le but est de rapprocher l'offre de formation des apprenants en tenant compte de l'employabilité des jeunes. Ces programmes et filières seront définis, a déclaré Hilaire Bouhoyi, en collaboration avec les opérateurs économiques pour permettre aux étudiants de s'intégrer dans le tissu économique, à la sortie de leur formation. Le projet prévoit la construction de dix établissements dont des instituts supérieurs qui tiennent compte des préoccupations et des besoins dans le numérique, les télécommunications, le pétrole, les sciences de la mer et l'agriculture. Il est également prévu la création d'une école spécifique dédiée au commerce. Il y aura aussi des facultés des sciences et techniques, sciences économiques, de droit et sciences de la santé. « Nous commencerons avec quatre établissements, notamment les facultés des sciences économiques et de droit, ainsi que les instituts supérieurs du pétrole, gaz, mines et énergie ; sciences et techniques de la mer. Progressive-ment, les autres établissements vont être créés », a conclu Hilaire Bouhoyi.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Impimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAIN

Sept accords conclus avec le Congo

Après des échanges qu'il a eus le 22 juillet avec les responsables des établissements de crédit installés au Congo, le Fonds de solidarité africain (FSA) a conclu, le 25 juillet à Brazzaville, des accords de partenariat avec quelques banques de la place et des organisations patronales.

Au total sept accords de partenariat ont été signés lors de la rencontre marquant le lancement officiel des activités du FSA au Congo. Le premier volet a été conclu avec quatre établissements bancaires, à savoir la Banque congolaise de l'habitat, la BGFI Bank et la Banque postale du Congo. BSCA Bank n'étant pas représentée.

Le second volet d'accords a été paraphé avec les organisations patronales, notamment l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, le Congrès des chefs d'entreprises du Congo ainsi que les Chambres de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Dans le cadre de ce contrat, le FSA va faciliter les banques congolaises à obtenir des prêts à des taux d'intérêts raisonnables afin que celles-ci financent à leur tour le secteur privé, notamment les petites et moyennes entreprises. L'objectif étant de booster ce secteur considéré comme levier de l'économie nationale afin qu'il contribue à la diversification de l'économie, à la création de la richesse et à l'amélioration du produit intérieur brut.

Présentant le FSA aux nouveaux partenaires, son directeur général, Abdourahmane



Quelques membres du gouvernement posant avec les membres du FSA et responsables des établissements de crédit/Adiac

Diallo, leur a parlé des opportunités qu'offre sa structure et des avantages qu'ils peuvent tirer de cette collaboration. Selon lui, les interventions du FSA se feront sous forme de garantie, de refinancement et de caution aux banques congolaises, au

Fonds de garantie d'impulsion et d'accompagnement afin de faciliter le développement des projets.

Le FSA favorisera aussi ses partenaires, selon cet expert, à souscrire aux emprunts obligataires, aux obligations du Trésor et l'offre du crédit.

S'exprimant pour la circonstance, le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a salué l'adhésion du Congo au FSA et estimé qu'il aidera le pays à atteindre certains objectifs qu'il s'est assignés.

« En adhérant à cette ins-

« En adhérant à cette institution de financement multilatérale, le Congo a eu le temps de l'observer aux fins de la juger sur pièces. Au bout du compte, nous sommes persuadés que le FSA contribue au développement économique et au progrès social des Etats membres. Le Congo est aussi conforté par la technique d'intervention du FSA qui a pour base la garantie des prêts bancaires. Nous en appelons à la mise en place des partenariats gagnants-gagnants entre le Congo et le FSA, afin que soit résolue l'épineuse question de financement du secteur privé au Congo. C'est l'un des chevaux de bataille du gouvernement et l'une des orientations du chef de l'Etat »

titution de financement multilatérale, le Congo a eu le temps de l'observer aux fins de la juger sur pièces. Au bout du compte, nous sommes persuadés que le FSA contribue au développement économique et au progrès social des Etats membres. Le Congo est aussi conforté par la technique d'intervention du FSA qui a pour base la garantie des prêts bancaires. Nous en appelons à la mise en place des partenariats gagnants-gagnants entre le Congo et le FSA, afin que soit résolue l'épineuse question de financement du secteur privé au Congo. C'est l'un des chevaux de bataille du gouvernement et l'une des orientations du chef de l'Etat », a souligné Jean-Baptiste Ondaye.

Créé en mars 1975 par les chefs d'Etat des pays membres, réunis en sommet à Bangui, en Centrafrique, le FSA est devenu opérationnel en septembre 1979. Il a pour objet de contribuer au développement économique et social de ses Etats membres régionaux, en facilitant l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets. Son siège se trouve à Niamey, en République du Niger.

Firmin Oyé

DÉSENDETTEMENT

Validation du rapport d'analyse du mécanisme C2D

Plusieurs acteurs de la société civile ont participé, le 18 juillet aux côtés de leurs collègues de la Plateforme dette et développement (PF2D), à l'atelier de restitution de l'analyse du contrat de désendettement et du développement (C2D). Au cours de cette rencontre, plus d'une trentaine des cadres sont venus, entre autres, des organisations de la société civile, de quelques ministères, de l'ambassade de France, de la cellule technique du C2D, de la PF2D ainsi que des autres structures partenaires. Cet atelier a permis aux participants de valider le rapport d'analyse du mécanisme C2D. Ils ont, en effet, partagé les résultats, notamment les constats et recommandations de ladite analyse, présenté et partagé les leçons apprises pendant le suivi du C2D. Ils ont par la même occasion formulé des recommandations à l'endroit des autorités congolaises et françaises sur les effets et impacts du mécanisme C2D.

Rude Ngoma



Les participants à l'atelier/Adiac

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 24 JUILLET 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 24 juillet 2024 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat. Vingt affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Un projet de loi au titre du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ; Quatre projets de décret au titre du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale ; Sept projets de décret au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement ; Trois projets de décret au titre du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs ; Quatre communications aux titres respectifs, d'une part, du ministère de l'Economie et des Finances, du ministère de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public et du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat d'autre part ; Une nomination au titre du ministère de la Défense nationale.

I/- Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, Garde des sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi instituant la profession d'huissier de justice.

Il s'agit ici de doter notre pays d'un nouveau cadre juridique instituant la profession d'huissier de justice, en remplacement de celui qui découlait de la loi n°027-92 du 20 août 1992 portant institution de la profession d'huissier de justice.

Le texte soumis au Conseil a pour objet d'introduire les aspects nouveaux apparus depuis lors, notamment ceux du droit Ohada, ainsi que les meilleures pratiques dans l'exercice de la profession d'huissier de justice qui n'étaient pas pris en compte antérieurement. Parmi ces innovations, on peut citer : la possibilité d'exercer la profession en groupement ou sous forme de salariat ; la définition des modalités du stage ; l'interdiction pour un huissier d'instrumenter dans le cadre d'actes à effectuer pour des affaires concernant leurs parents et collatéraux jusqu'au troisième degré, leur conjoint et les parents du conjoint en ligne directe.

Après examen, et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi instituant la profession d'huissier de justice. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, a soumis à l'examen des membres du Conseil quatre projets de textes ; il s'agit en réalité des premiers textes d'application pris pour la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique ; le premier de ces textes est un projet de décret fixant l'organisation, les attributions et le fonctionnement du Conseil supérieur de la fonction publique. Ce conseil a pour fonction de délibérer sur toute question à caractère général concernant la fonction publique, notamment : l'emploi, la formation professionnelle, la discipline, la sécurité sociale, l'hygiène, les conditions de travail, la grille salariale de la fonction publique ainsi que des questions liées à des comportements éventuellement fautifs des fonctionnaires et autres questions plus générales.

Le deuxième texte est un projet de décret fixant l'organisation, les attributions et le fonctionnement de la commission des équivalences administratives des diplômes. Cet organe est notamment chargé de donner des avis pour chaque niveau de qualification exigé pour l'accès aux différents corps de l'administration ; d'arrêter la liste des titres et diplômes reconnus par l'Etat ou reconnus équivalents, avec mention des établissements habilités à les délivrer ; déterminer les grades auxquels les titres et diplômes reconnus par l'Etat sont susceptibles de donner droit dans la fonction publique.

Le troisième texte est un projet de décret fixant les grades correspondant aux catégories et échelles dans la fonction publique. Ce projet de décret indique que tous les actes relatifs au recrutement et à la gestion des carrières administratives dans la fonction publique devront désormais se conformer aux règles qu'il contient : ainsi, les trois échelles des trois catégories prévues par le statut général sont désormais toutes pourvues de grades. Ces grades sont fixés en tenant compte du niveau

de recrutement prévu par le statut général.

Enfin, le quatrième texte soumis au Conseil par le ministre d'Etat Ayessa est un projet de décret fixant les conditions et les modalités d'organisation de concours de recrutement dans la fonction publique. Ce texte définit le concours de recrutement dans la fonction publique comme un mode de sélection qui permet de choisir les meilleurs parmi les candidats remplissant certaines conditions, en vue de l'attribution de postes d'emploi dont le nombre est limité.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté ensemble les quatre (4) projets de décret soumis à son examen par le ministre d'Etat Ayessa.

III/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement

Invité par le chef de l'Etat à prendre la parole, M. Pierre Mabilia, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a soumis à l'examen et adoption du Conseil sept projets de décret.

Ces projets portent sur : le déclassement d'une dépendance du domaine public de l'Etat cadastrée section I, Bloc 31, parcelles 1-2 et 16, arrondissement n°2 Bacongo, centre-ville, commune de Brazzaville et une cession à titre onéreux de la même dépendance relevant désormais du domaine privé de l'Etat ; le déclassement de la propriété non bâtie du domaine public de l'Etat, cadastrée section L, Bloc /, parcelle /, située au lieu-dit « rond-point des quatre points cardinaux », district de Louvakou, département du Niari et une cession à titre onéreux de la même parcelle de terrain reversée dans le domaine privé de l'Etat ; le déclassement de la propriété non bâtie du domaine public de l'Etat, cadastrée section AR/3, bloc 91, parcelle 1, située au quartier Moussosso-Mayanga, arrondissement n°8 Madibou, commune de Brazzaville et une cession à titre onéreux de la même propriété désormais classée dans le domaine privé de l'Etat ; enfin, le déclassement de la propriété non bâtie du domaine public de l'Etat, cadastrée section D2, bloc 35, parcelle 2, arrondissement n°1 Makélékélé, commune de Brazzaville.

Le premier dossier concerne le garage administratif. Cette propriété a été sollicitée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui veut y ériger une annexe de son siège. Le Conseil des ministres est ainsi invité à donner une suite favorable à cette requête, conformément à l'accord de siège conclu en 1952 avec cette organisation. Le deuxième dossier porte sur un terrain situé à l'entrée de Dolisie. L'Eglise catholique veut l'acquérir pour y ériger un établissement scolaire, une clinique moderne, une maison de retraite, une église et un évêché. Ce projet induira la création de 300 emplois directs.

Le troisième dossier concerne un terrain périurbain de l'Etat situé à Madibou. La société Vicente SARL, déjà installée sur le site au moyen d'une autorisation provisoire d'occuper, a manifesté son désir de l'acquérir pour y construire une plateforme technique et une centrale à béton. L'investissement actuellement consenti avoisine 3 milliards de francs CFA. Les activités qui s'y déploient favorisent la formation pratique et l'insertion professionnelle de nombreux jeunes congolais, la société concernée employant actuellement 150 d'entre eux. Enfin, le quatrième dossier marque l'intérêt de la société Sport Consulting, qui souhaite conclure un bail emphytéotique avec l'Etat concernant un terrain situé à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat, en vue de la construction d'un complexe sportif consacré à la promotion du tennis professionnel dans notre pays.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a consenti à ces transactions et a adopté ensemble les sept projets de décret soumis à son examen par le ministre d'Etat Mabilia.

IV/- Ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs

Prenant la parole après y avoir été invité par le président de la République, M. Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs a soumis à l'examen des membres du Conseil trois projets de décret. Le premier texte est un projet de décret portant institutionnalisation du forum sur la gouvernance publique.

Le gouvernement a opté pour la rationalisation et l'amélioration de la gouvernance publique ; celle-ci repose sur la logique de performance, par la mise en œuvre des dispositions de la loi du 10 octobre 2019 d'orientation de la performance de l'action publique. Le ministère du Contrôle d'Etat a organisé un forum national sur la gouvernance publique du 5 au 8 décembre 2022, assises qui ont réuni les parties prenantes et des experts autour des problématiques du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs.

Il s'agissait de recueillir les contributions des parties prenantes et de formuler les enjeux prioritaires et plans d'actions à mettre en œuvre. Afin d'assurer l'atteinte de ces objectifs, le gouvernement souhaite donc pérenniser la tenue de ce forum.

Le deuxième texte est un projet de décret portant approbation de la charte de l'accueil dans le service public. La qualité de l'accueil dans les administrations du service public recevant des usagers est un enjeu primordial. Il s'agit de doter les administrations publiques d'une « charte de l'accueil dans le service public » comme outil d'amélioration de la qualité de l'offre des services publics. La charte encourage la création d'outils interactifs pour une meilleure prise en charge et écoute des besoins et attentes des usagers.

Le dernier texte est un projet de décret portant création et organisation du label « Label démarche qualité » (LDQ). Ce texte est pris en combinaison de la loi de 2019 précitée et du décret du 27 mars 2024 portant approbation de la politique nationale de la qualité du service public. Ainsi, les administrations vertueuses en la matière, adoptant par exemple les standards internationaux de qualité de type ISO 9001, pourront recevoir une distinction et une reconnaissance publiques. Le label LDQ confirmerait ainsi l'instauration de la démarche qualité par les administrations concernées.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les trois projets de décret soumis à son examen par le ministre Ibara.

V/- Communications

Le Conseil des ministres a ensuite suivi quatre (4) communications

La première communication, présentée par M. Jean Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des Finances, était relative à la conclusion de la cinquième revue et préparation de la sixième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le FMI.

Lors de sa réunion du 10 juillet 2024 tenue à Washington (USA), le conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé la 5e revue du « dossier Congo ». Cette approbation permet le décaissement immédiat de 43 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de francs CFA, ce qui porte le total des décaissements au titre de la FEC à 393 millions de dollars, soit environ 236 milliards de francs CFA. Pour rappel, les précédentes revues ont été approuvées le 24 juin 2022, le 6 février 2023, le 19 juillet 2023 et le 21 décembre 2023.

Cette approbation du 10 juillet 2024 a été conditionnée par la prise de mesures préalables telles que la réorganisation complète de la Caisse congolaise d'amortissement ainsi que d'autres mesures. Malgré quelques faiblesses résiduelles constatées, le conseil d'administration du FMI a encouragé les autorités congolaises à maintenir le cap des réformes engagées. Cet encouragement, illustré par le fait que l'achèvement probable du programme après la 6e et dernière revue attendue sera une première dans notre pays, va se traduire par la visite à Brazzaville, attendue courant novembre 2024, du directeur général adjoint du FMI ; celui-ci viendra échanger avec les plus hautes autorités du pays sur les grandes orientations à définir pour la suite, c'est-à-dire après l'achèvement de l'actuel programme.

Le Conseil des ministres a pris bonne note de cette information positive ; après avoir félicité SEM. le président de la République pour son opiniâtreté dans la réussite de ce processus, les membres du Conseil ont rendu hommage à la volonté et la résilience du peuple congolais qui a accepté, avec calme et esprit patriotique l'exécution du programme.

La deuxième communication, présentée par M. Denis Christel Sassou Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion des partenariats public-privé, était relative à la désignation de la République du Congo en qualité de co-président de la 9e édition du forum sur la coopération sino-africaine (Focac) et à l'information relative au sommet 2024 de cette instance. Le Focac, institué il y a 24 ans, est un mécanisme de coopération institué entre la Chine, la commission de l'Union africaine et 54 pays africains, a pour objectif de favoriser les échanges et de relever ensemble les défis de la mondialisation.

Il est donc à noter que notre pays a été désigné co-président du Focac, aux côtés de la Chine, pour un mandat courant de 2024 à 2027. Ce man-

dat, extrêmement important, va démarrer à compter de la tenue, les 4 et 5 septembre prochains, du sommet des chefs d'Etat de la Chine et de l'Afrique, membres du Focac, qui se tiendra à Beijing en Chine.

Les membres du Conseil ont opiné sur ce succès diplomatique important et ont félicité le président Denis Sassou N'Guesso, dont le rayonnement international explique l'élévation de notre pays.

La troisième communication, présentée par M. Ludovic Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, était relative à la présentation des rapports d'exécution du budget de l'Etat aux 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 2023 et au 31 mars 2024, ainsi qu'à la présentation du Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2025-2027.

Sur la base des chiffres soumis aux membres du Conseil, il faut noter que l'exécution du budget, sur la période considérée, s'est réalisée dans un contexte marqué par une lente reprise de l'économie mondiale, des perturbations sur les marchés de l'énergie et de l'alimentation, du fait de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ainsi que du durcissement des conditions monétaires mondiales pour lutter contre l'inflation.

Le Cadre budgétaire à moyen terme est un instrument de programmation budgétaire qui s'inscrit dans le processus de préparation du budget de l'Etat, conformément aux dispositions de la loi organique n°36-2017 du 03 octobre 2017 relative aux lois de finances. Le projet de société du président de la République demeure la base programmatique du CBMT 2025-2027. Pour 2025, le chef de l'Etat a exprimé la volonté que le Plan national de développement se recentre sur la jeunesse. Un accent particulier est mis sur les projets et programmes dont l'exécution vise à satisfaire les besoins urgents des jeunes et à atteindre les objectifs du développement.

Deux (2) types de projets ont été identifiés à savoir : (i) les projets à effets multiplicateurs ; et (ii) les projets en cours de mise en œuvre.

Enfin, et sur la période 2025-2027, la réussite dans la mise en œuvre du Cadre budgétaire à moyen terme dépendra de la mobilisation de financements internes ainsi que des apports financiers et des appuis budgétaires à obtenir des partenaires techniques et financiers.

La quatrième communication, présentée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, était relative à la tenue de la 11e conférence des ministres en charge de l'Artisanat du comité de coordination pour le développement et la promotion de l'artisanat africain (Codépa) et l'organisation de la 2e édition de la foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac).

Notre pays va abriter, du 11 au 12 août 2024, la 11e conférence des ministres africains en charge de l'artisanat de l'espace Codepa, sur le thème « Codépa : quelle approche pour une adhésion des Etats et une mobilisation des ressources pérennes pour l'organisation ». Cette réunion sera complétée par la tenue, du 13 au 25 août 2024, de la foire internationale de l'artisanat du Congo.

Ces deux événements sont placés sous le haut patronage du président de la République.

Après avoir été éclairés sur les enjeux de ces deux événements, les membres du Conseil des ministres ont vivement encouragé les ministères compétents à s'assurer de la pleine réussite matérielle et logistique de ces deux événements.

VI/- Nomination.

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à une nomination au ministère de la Défense nationale.

Est nommé :

* Président du comité de direction de l'école de génie travaux : Monsieur Louis Bakabadio, conseiller spécial du président de la République, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h45.

Fait à Brazzaville, le 24 juillet 2024

**Le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement,**

Thierry Lézin Mougalla/-

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) a obtenu du Gouvernement congolais, des fonds, dans cadre du budget d'investissement exercice 2024, afin de financer divers programmes lui concernant, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés ci-après :

- F-AON-001-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des outils de qualité de mécanisation au profit des producteurs »;
- F-AON-002-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des véhicules 4x4 au profit des CEMA »;
- F-AON-003-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des équipements et outils pour les tracteurs »;
- F-AON-004-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition de deux camions HIAB »;
- F-AON-006-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des silos de stockage »;
- F-AON-010-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des machines de transformation des produits agricoles »;
- F-AON-014-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des véhicules pour la commercialisation des produits agricoles »;
- F-AON-017-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition des semences améliorées d'arachides »;
- F-AON-029-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition du matériel technique pour la pêche continentale ».
- F-AON-031-MAEP-CGMP-2024 relatif à l'« acquisition du matériel technique de pêche pour le comp ».

2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel.

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau

de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2ème étage, MAEP, Ancienne école des chemins de fer, B.P. 5324, Brazzaville, République du Congo, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Être en mesure d'assurer le préfinancement à hauteur de 80 % du coût du marché ;
- Disposer d'un circuit d'approvisionnement en mesure de répondre dans les meilleurs délais à cet/ces achat (s) ;
- Jouir de toutes les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le/ou les dossiers d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 09 h 00 à 14 h 00 contre paiement d'un montant non remboursable renseigné dans ledit document.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard le 19 août 2024 à 10 h 00.

8. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de réunion du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le 19 août 2024 à 10 h 30.

9. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre dont le montant et les conditions de présentation sont renseignés dans le dossier d'Appel d'offres concerné, et demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 22 JUL 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



MALA ODA M'ESSENGO Ephrem L.G.

COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES
FINANCES PUBLIQUES (CNTR)REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

BUREAU

PRESIDENCE

CABINET



N° _____/CNTR/B/P-CAB.-

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 004/CNTR-2024

Comment sont gérées les dotations financières de l'Etat et les ressources propres aux collectivités locales par les conseils départementaux et municipaux?

Cette question préoccupe la Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR).

En effet, l'institution chargée de veiller, entre autres, à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques et de recueillir et diffuser les meilleures pratiques en matière de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques a initié une enquête auprès des conseils départementaux et municipaux dans le but de répondre à cette préoccupation.

Pour la CNTR, les ressources destinées à une institution publique imposent l'obligation d'une saine gestion qui obéit aux lois et règlements régissant ce domaine.

L'enquête vise ainsi à vérifier la conformité de la gestion des ressources des administrations décentralisées avec les dispositions du code relatif à la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

La seconde phase de cette enquête débute dans la partie méridionale du pays, à partir du 18 juillet 2024, alors que les enquêteurs de la CNTR étaient dans les collectivités locales de la partie septentrionale jusqu'à fin mai 2024.

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2024



Le Président
LE PRESIDENT
Joseph MANA FOUAFOUA.-
C.N.T.R.

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLELE COURRIER
DE KINSHASALES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER****L'information du congo
et de sa région en un clic !****Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité**Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

La deuxième promotion de licenciés congratulée

Après la toute première promotion d'étudiants finalistes sortie de ses rangs l'année dernière, l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso a présenté, le 24 juillet, la deuxième promotion débaptisée « Théophile-Obenga ».

Comme cela a été le cas l'année dernière, l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso (UDSN) a fait à nouveau de bons résultats au titre de cette année académique 2023-2024. Sur les 383 étudiants ayant présenté la licence dans les trois établissements opérationnels à ce jour, 367 ont été déclarés admis et 16 ont échoué, soit un taux global d'admission de 95,82%.

Parmi ces trois établissements, l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnementales et de l'aménagement a battu le record, ayant fait 100% de réussite, soit 87 sur 87 inscrits.

A l'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics, 171 étudiants ont présenté la licence. Dans ce nombre, 159 l'ont obtenue et 12 ont été ajournés, soit un taux de réussite de 92,98%.

S'agissant de la Faculté des sciences appliquées, 121 étudiants ont arraché leur licence sur 125 inscrits, pour un taux



Les membres du gouvernement posant avec les étudiants finalistes/Adiac

d'admission de 96,80%. Dans le lot, quatre n'ont pas pu être à la hauteur de l'examen.

Au titre de cette année académique, l'étudiant Osée Itoua Appol, inscrit à l'Institut supérieur d'architecture, urba-

nisme, bâtiment et travaux publics, est sorti major de la promotion pour avoir obtenu 15,42 de moyenne, la plus forte de sa promotion.

S'exprimant à cet effet, le ministre d'Etat, ministre de

l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, a salué les efforts consentis par le gouvernement pour avoir mis ce joyau alma mater à la disposition de la jeunesse. Il a ain-

si exhorté les étudiants finalistes à mettre en pratique des connaissances acquises au service de la nation. « Je constate que les jeunes formés ici sont pleins d'ingéniosité et de créativité. Ils doivent changer les choses en passant de la théorie à la pratique. L'UDSN aujourd'hui opérationnelle, nous mettrons tout en œuvre pour lancer deux autres instituts prévus très prochainement, dont celui des mines et de la géologie. Avec la construction de l'université de Loango et celle inter Etats de Ouessou, dans le département de la Sangha, nous espérons sur une jeunesse qualifiée qui brillera par l'exemple et le travail », a indiqué Jean-Jacques Bouya.

Pour la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, et le président de l'UDSN, Ange Antoine Abena, l'ouverture de cet établissement à vocation panafricaine est un challenge réussi pour le Congo.

Firmin Oyé

TRIBUNE LIBRE

Le sport comme facteur d'unité nationale

Le sport occupe une place centrale dans la société congolaise, offrant non seulement des divertissements, mais aussi un puissant levier pour renforcer l'unité nationale. Dans un pays caractérisé par sa diversité ethnique et culturelle, le sport peut transcender les différences et promouvoir la cohésion sociale.

Les compétitions sportives nationales et internationales permettent de forger une identité commune. Lors des événements comme la Coupe d'Afrique des nations ou les Jeux olympiques, les citoyens de toutes origines se rassemblent pour soutenir leurs équipes, partageant des moments de fierté et de solidarité.

Le sport réunit les individus de différentes communautés, encourageant l'interaction et la compréhension mutuelle. Les équipes locales et nationales composées de joueurs de divers horizons symbolisent l'unité dans la diversité, montrant qu'il est possible de travailler ensemble vers un objectif commun.

Le sport inculque des valeurs telles que le respect, la discipline, le travail d'équipe et la résilience. Ces valeurs sont essentielles pour une société harmonieuse et peuvent être transmises à travers les écoles et les clubs sportifs, contribuant à la formation de citoyens responsables et engagés.

Le sport est un facteur puissant d'unité nationale au Congo. En réunissant les citoyens autour d'une passion commune, en promouvant des valeurs essentielles et en offrant des opportunités de rencontre et d'interaction, il contribue à renforcer la cohésion sociale. En investissant dans les infrastructures sportives, en soutenant les compétitions locales et en impliquant les médias, le pays peut tirer parti de ce potentiel pour bâtir une nation plus unie et solidaire.

Nancy Kiminou

SANTÉ PUBLIQUE

Le manuel d'assurance qualité de la Cameps adopté

Le manuel d'assurance qualité et des procédures techniques de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé (Cameps) a été adopté lors de la session ordinaire du Conseil d'administration tenue le 25 juillet, à Brazzaville.



La Cameps en session du Conseil d'administration/Adiac

En dehors de l'adoption du manuel d'assurance qualité de la Cameps, le Conseil d'administration, présidé par le Pr Ange Antoine Abena, a également autorisé sa mise en œuvre, a souligné le directeur général de la Cameps, le Dr Max Maxime Makoumba-Nzambi. Ce manuel contient l'ensemble des dispositions définies pour garantir que les médicaments sont de la qualité requise pour l'usage auquel ils sont destinés. L'assurance qualité permet donc de démontrer le respect des règles de qualité tout au long de la chaîne de production en répon-

dant aux exigences de la certification, du marché, entre autres. A vrai dire, la session ordinaire du Conseil d'administration de la Cameps a eu pour principal but de valider les activités que la structure a réalisées en 2023, notamment celles liées aux finances. « La gestion au cours de l'année 2023 a été saine. Le Conseil d'administration en a donné quitus », a indiqué le Dr Max Maxime Makoumba-Nzambi. Pour l'année 2024, a-t-il poursuivi, l'un des objectifs est de rendre davantage disponibles les produits de santé pour éviter les ruptures.

Il convient de rappeler que la Cameps a pour missions d'acquiescer les médicaments et produits essentiels de santé ; de fournir ces médicaments aux formations sanitaires publiques et privées et de les rendre disponibles et accessibles à moindre coût sur toute l'étendue du territoire national. Ainsi, la Cameps a augmenté sa capacité de stockage en se dotant d'un nouvel entrepôt, d'un magasin de 533m² d'une capacité de stockage de 3000m³ qui a été mis en service en décembre 2023.

Rominique Makaya

LUTTE CONTRE LE SIDA

Des progrès réalisés en Afrique de l'Ouest et du centre

« L'urgence aujourd'hui, le sida à la croisée des chemins », tel est l'intitulé du rapport régional sur la mise à jour du sida en Afrique de l'Ouest et du centre, publié dernièrement à Dakar, au Sénégal.

Le rapport de l'Onusida indique que la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre a réalisé d'énormes progrès dans la lutte contre le VIH-sida, en dépit des défis à relever. « La région présente des résultats encourageants, que ce soit pour la réduction des nouvelles infections ou le nombre de personnes sous traitement », a déclaré la directrice régionale de l'Onusida Afrique de l'Ouest et du centre, Berthilde Gahongayire, lors de la cérémonie marquant le lancement au niveau régional de ce rapport, en présence de plusieurs partenaires impliqués dans la riposte contre cette maladie et des diplomates.

Le nombre annuel de nouvelles infections à VIH en Afrique de l'Ouest et du centre, a-t-elle renchéri, a diminué de 46 % entre 2010 et 2023. Toutefois, il reste élevé chez la population clé, les adolescentes et jeunes femmes. Selon Berthilde Gahongayire, il y a eu beaucoup d'avancées qui ont été réalisées dans la riposte à cette maladie. « Cependant, nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir si nous prétendons mettre fin au VIH/sida en 2030 en tant que problème de santé publique. Et, c'est justement pour cela que le rapport mondial est intitulé « L'urgence aujourd'hui, le sida



Présentation du rapport de l'Onusida sur l'évolution de la maladie en Afrique de l'Ouest et du centre/DR

à la croisée des chemins », a-t-elle souligné. Elle a indiqué que ce rapport, dont le lancement au niveau international a eu lieu à Munich, en Allemagne, interpelle et oblige tous les acteurs à s'impliquer davantage dans la riposte au sida.

Berthilde Gahongayire a fait savoir que des progrès ont été aussi rapportés en ce qui concerne l'accès au traitement. Il y a une dizaine d'années, la couverture en matière de traitement était seulement de 45 % tandis qu'aujourd'hui, elle s'élève à plus de 70%. « Dans notre région, nous avons aussi fait d'énormes progrès dans l'accès au traitement. Le nombre d'adultes âgés de 15 ans et plus qui reçoivent un traitement contre le VIH a plus que doublé depuis 2015. Aujourd'hui, 81 % des personnes vivant avec le VIH connaissent

leur statut, 76 % de celles qui reçoivent un traitement antirétroviral et 70 % ont une charge virale supprimée », a-t-elle informé.

Elle a, par ailleurs, révélé que le Burundi et la République démocratique du Congo sont sur le point d'atteindre les objectifs de 95-95-95 de dépistage et de traitement du VIH parmi leur population adulte âgée de 15 ans et plus. Entre 2010 et 2023, le nombre de décès liés au sida a diminué de 55 % dans la région.

35% d'enfants séropositifs sous antirétroviraux

Le rapport de l'Onusida indique que le VIH pédiatrique demeure une priorité absolue dans la région, parce que seulement 35 % des enfants vivant avec le VIH recevaient un traitement en

2023. De plus, la région abrite 20 % des femmes enceintes vivant avec le VIH dans le monde, mais plus de la moitié d'entre elles ne suit pas de traitement antirétroviral. S'agissant de la discrimination et de la stigmatisation, le rapport précise que des efforts sont en cours dans plusieurs pays pour mettre en œuvre des réformes juridiques et lutter contre la stigmatisation ainsi que la discrimination, particulièrement à l'égard de la population clé. « Par exemple, les dernières enquêtes montrent que 33 % des personnes au Gabon et 79 % en Mauritanie ont des attitudes discriminatoires à l'égard des personnes vivant avec le VIH », a-t-elle expliqué. Elle a déploré l'âge du consentement pour l'accès au dépistage du VIH qui est toujours limité dans dix pays de la région,

qui exigent encore le consentement des parents ou du tuteur pour le dépistage du VIH pour les jeunes de moins de 18 ans. Concernant des ressources dédiées au VIH, le rapport de l'Onusida révèle qu'elles ont diminué dans la région. Il est à noter, par ailleurs, une augmentation de 10 % des ressources totales de lutte contre le VIH en 2023, principalement en raison de l'augmentation des ressources internationales. Malheureusement, soutient la même source, les ressources intérieures ont diminué de 3 % cette année là.

Onusida pour une nouvelle approche

L'Onusida a proposé une nouvelle approche pour garantir la durabilité de la riposte au VIH. Cette approche holistique, a laissé entendre la directrice régionale de l'Onusida Afrique de l'Ouest et du centre, couvre cinq domaines de durabilité, notamment le leadership et l'engagement politique, les lois et politiques habilitantes, le financement durable et équitable, les services et solutions VIH fondés sur la science, efficaces et à fort impact, et les systèmes construits pour fournir des résultats.

Blandine Lusimana

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Annyck IBATA-OKOKO

Ombres et lumières

Poésie

Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Pr Théophile OBIENGA

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïtoun SALL

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vi

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions

TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES DU CONGO

2024



2^{ème} Étage Immeuble Coray
Rue de la Musique Tambourine
(Derrière Hôtel Mikhaels)
(+242) 06-518-35-54
onec.congo@oneccongo.org
www.oneccongo.org



Après les précédents tableaux publiés en 2020, 2021, 2022 puis 2023, l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo (ONEC-C) rend public son nouveau Tableau comptant pour l'année 2024. Ce tableau est publié dans la foulée de la mise en œuvre du Plan d'actions de l'adhésion de l'ONEC-C à l'IFAC.

Cet objectif s'accompagne de fortes exigences pour la profession sur la qualité du service, la discipline, la déontologie, la compétence, la maîtrise des normes et de la réglementation comptable internationale tant du secteur privé que public. Outre ces exigences, l'IFAC nous incite à contribuer à la qualité de l'enseignement de la comptabilité en s'assurant de l'harmonisation des programmes avec les standards internationaux.

C'est dans cet élan et conformément aux articles 20 à 22 de la loi n°29-2013 du 18 novembre 2013 portant création de l'ONEC-C, que nous procédons à la publication du tableau 2024 des experts comptables libéraux et des sociétés d'expertise comptable autorisés à exercer les missions d'expertise-comptable, d'audit et de commissariat aux comptes en République du Congo.

L'exercice illégal est un fléau qui nuit à la qualité de l'information financière et à l'équilibre de notre tissu économique.

Article 19 de loi n°29-2013 : « Nul ne peut exercer la profession comptable libérale s'il n'est préalablement inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables ».

Les membres de l'ONEC-C inscrits sur les listes suivantes, sont les seuls habilités à vous accompagner dans l'exercice de vos activités.

Le tableau 2024 est constitué de 66 membres en personne physique contre 60 l'année dernière, et 19 sociétés d'expertise-comptable contre 18 en 2023, preuve que la famille des professionnels comptables s'agrandit.



Le Président du Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo

Michel Patrick GAMASSA

CONSEIL DE L'ORDRE DE L'ONEC-C 9 membres élus



Michel Patrick GAMASSA
Président



Serge Alexandre DENGUET ATTICKY
Vice-Président



Brice Voltaire ETOU OBAMI
Secrétaire Général



Colbert OKINGA EBOUNGOU
Secrétaire Général Adjoint



Roger MAYABEL
Trésorier



José Serges SEKET
Trésorier Adjoint



Paulin KALI-TCHIYEMBI
Membre



André MANKENDA
Membre



Auguste YOLO
Membre

TABLEAU DES EXPERTS-COMPTABLES LIBÉRAUX DE L'ONEC-C

66 Experts-comptables inscrits au tableau

N°	NOM & PRÉNOMS	N°ONEC	N°AGRÉMENT CEMAC	TÉLÉPHONE	MAIL
01	MIGAN Christian Désiré	001-ECL	EC-082	06 666 28 61	christian.migan@gmail.com.
02	MABIALA Ange Eugene Jean Gustave	002-ECL	EC-106	05 338 46 95	242auditech@gmail.com
03	BILALI Jacques	003-ECL	EC-123	06 656 82 38	jacques.bilali@m3b-auditexpertise.com
04	MBOUSSA Sylvain	005-ECL	EC-209	05 644 34 19	smboussa@delloitte.com
05	GOMEZ-GNALI André	006-ECL	EC-219	05 553 54 28	andre.gnali@cabinetgkm.com
06	KALI-TCHIYEMBI Paulin	007-ECL	EC-220	06 671 98 35	paulkatchi@gmail.com
07	KOUZOLO Noël	008-ECL	EC-222	05 559 15 15	cabinetkouzolo@gmail.com
08	MBADI Dieudonné	009-ECL	EC-223	05 539 49 41	dieudonne.mbadi@gmail.com
09	AGUINGO Guy Patrice	010-ECL	EC-250	05 551 20 66	aguingo@elohicongo.com
10	EBANGA Raphaël	011-ECL	EC-276	06 623 66 25	raphaelebanga@2003yahoo.fr
11	KEMENI Pierre	012-ECL	EC-302	06 843 24 09	pkemeni@excimaa-ca
12	BESSOVI GBENDJEDO Etienne	013-ECL	EC-311	06 834 30 34	ebessovi@gmail.com
13	GAMASSA Michel Patrick	014-ECL	EC-338	05 558 63 63	pgamassa@kpmg.cg
14	DENGUET ATTICKY Serge Alexandre	017-ECL	EC-360	06 666 44 00	serge.denguet@cg.ey.com
15	MOUHINGOU Michel Robert	018-ECL	EC-371	06 628 19 81	michelmouhingou@yahoo.fr
16	OSSIBI Arsène Didace	019-ECL	EC-372	05 527 81 44	arsene-didace.ossibi@cg.ey.com
17	YOLO Auguste	020-ECL	EC-373	06 653 34 45	auguste.yolo@taizeconseils.com
18	MANKENDA André	021-ECL	EC-375	06 658 74 77	cmecexpertise@gmail.com
19	ETOU-OBAMI Brice Voltaire	023-ECL	EC-389	06 912 17 17	brice.itou@excoafrique.com
20	MALONGA Jean Pierre	024-ECL	EC-391	06 982 21 04	secretariat.ficaconseil@yahoo.com
21	MAYABEL Roger	025-ECL	EC-393	06 830 89 09	r.mayabel@cabinet-mayabel.com
22	DJONA Jean	027-ECL	EC-435	05 558 63 63	jean.djona@cabinetjd.com
23	ELOMBO Marcel	028-ECL	EC-439	06 628 22 83	marcelelombo1@gmail.com
24	FOLLO Isaac Raymond	029-ECL	EC-442	06 675 55 35	folloisaac@gmail.com
25	IKONGA Remy	030-ECL	EC-445	06 674 67 20	remikonga@hotmail.fr
26	KETEVU Comlan Victor	033-ECL	EC-452	06 660 24 46	victor.ketevi@cg.ey.com
27	MAMPANGUILA Gervais	034-ECL	EC-465	06 664 50 55	gervais.mampanguila@gmail.com
28	M'BANI Jean Valère	035-ECL	EC-468	06 812 66 45	valere_mbani@yahoo.fr
29	M'BOUMBA Jean Christian	036-ECL	EC-472	05 533 58 16	jcmboumba.ec472@gmail.com
30	MONDJO née OTSOA Imelda	037-ECL	EC-476	06 830 49 38	imeldamondjo@cabinetifac.com
31	MOUFOUMA Maclair Philippe	038-ECL	EC-478	06 620 89 98	maclairmoufouma@mam-ec.fr
32	NDAMBA Frédéric Thierry	039-ECL	EC-483	06 679 63 47	expertndamba@gmail.com
33	NGOULOUBI-MBIMA Arthur	040-ECL	EC-486	06 664 24 28	arthur@comptadual.com
34	N'ZAMBA IPALA Patrice	041-ECL	EC-490	06 890 71 71	patricenzamba@yahoo.fr
35	OGANGA LIMOUNA Raymond Michel	042-ECL	EC-494	06 853 50 00	mlorgroupcg@gmail.com
36	SEKET José Serges	045-ECL	EC-508	05 557 78 79	jsergeseket@gmail.com
37	SOUSSI-TCHAPI René	046-ECL	EC-509	06 664 24 28	rene_stchapi@yahoo.fr
38	TSIKABAKA KOUNDISSA Marius	048-ECL	EC-514	06 970 27 95	tsikabakam@yahoo.fr
39	QUENUM Hippolyte Hilaire	050-ECL	EC-534	06 679 77 99	hiquess@cairq-conseil.com
40	KOULIMAYA Guy Fellih	052-ECL	EC-536	06 652 32 11	koulimayag@yahoo.fr
41	MABIALA Fernand	053-ECL	EC-581	04 464 21 14	alena.conseils@gmail.com
42	OKINGA EBOUNGOU Colbert	055-ECL	EC-626	06 661 28 02	c.okinga@cbc-cg.com
43	MBAYA Placide Leprince	056-ECL	EC-652	06 695 04 53	leprince.mbaya@cabinet-pmb.com
44	GANONGO BONGO Vistel Blardone	057-ECL	EC-653	06 695 04 53	vganongo@vbforensic.com
45	ELENGA OPPALA Ghislain	058-ECL	EC-374	06 638 08 11	cabgexpertise@gmail.com
46	BOULA Alexandre Clément	059-ECL	EC-432	05 550 56 25	clemboula@gmail.com
47	KABA Francis Siméon	060-ECL	EC-449	06 965 34 84	kabafrancissimeon@gmail.com
48	KOUBA Dominique	061-ECL	EC-455	06 667 06 28	koubadom@yahoo.fr
49	LINVANI M'PION Magloire Bienvenu	062-ECL	EC-460	06 667 03 95	bienvenulinvani.l2mb@gmail.com
50	MATONDO BIKI Dacin Fajude	063-ECL	EC-466	06 630 02 34	dacin.matondo-bika@pwc.com
51	MBOUNGOU Dieudonné	064-ECL	EC-473	06 510 19 31	dieudonne.mboungou@gmail.com
52	MOUTOU BAKOUMA Davidson	065-ECL	EC-482	06 878 83 06	davidson.x.moutou@pwc.com
53	NDINGA Vincent	066-ECL	EC-484	06 972 15 15	vndinga@yahoo.fr
54	PONGUI Anastasie	067-ECL	EC-505	05 559 90 45	anastasie.pongui@acgeec.com
55	NZENZA KONDE Stevy	068-ECL	EC-708	06 891 09 94	s.nzenza@nks-exp.com
56	MBOUMBA Simon	069-ECL	EC-557	06 971 63 91	s.mboumba@msa-ae.com
57	OYOBE OKEMBA Randy	070-ECL	EC-650	06 859 38 82	r.oyobe@gmail.com
58	NGOUENE KOMBILA Bel Archange	071-ECL	EC-707	06 846 03 76	ngouene05@gmail.com
59	NGAMBE Flovy-Fil-Des Saints	072-ECL	EC-702	06 729 31 61	flovy.ngambe@outlook.com
60	NJUMBE Sylvester	073-ECL	EC-195	05 718 34 34	sylvester.x.njumbe@cg.pwc.com
61	ITOUA Jean Paulin	074-ECL	EC-448	06 899 10 12	syscohadaptoutous@gmail.com
62	LINVANI MPION Dior Marthely	075-ECL	EC-459	06 820 95 30	dlinvani.lmd@gmail.com
63	LOEMBA COLONNA Arsène Thibault	076-ECL	EC-461	06 655 00 19	arsene.colonna@yahoo.fr
64	BITSINDOU LONDE Patrick Olivier	077-ECL	EC-627	06 679 20 59	polivier.exaudit@gmail.com
65	NOUMBISSIE Alfred	078-ECL	EC-675	06 605 29 32	a.noumbissie@cabinet-n2a.com
66	NDAMBA KOUDINGANA Gautier Hugues	079-ECL	EC-517	06 680 26 26	contact@emexis-consulting.com



FESTIVAL INTERNATIONAL BILILI POUR TOUS

La première édition se prépare

Le comité d'organisation du Festival international bilili pour tous invite les cinéastes du monde entier à soumettre leurs œuvres. L'appel à films, ouvert du 20 juillet au 30 septembre, s'inscrit dans le cadre des préparatifs de ce rendez-vous qui se déroulera en 2025 en République démocratique du Congo.

Le Festival international bilili pour tous se veut un rendez-vous annuel, où la diversité et l'inclusion sont au cœur de la programmation. A cet effet, les cinéastes peuvent soumettre à la fois des anciens comme des récents films. « Peu importe l'année de production de votre film, nous sommes impatients de découvrir vos créations

uniques et inspirantes, qui reflètent la richesse et la diversité du monde du cinéma ; et de les partager avec un large public », a confié l'organisation.

Les catégories de compétition pour lesquelles les cinéastes peuvent soumettre leurs œuvres sont : court métrage fiction, court métrage documentaire, long métrage

fiction, long métrage documentaire, court métrage animation, long métrage animation. On note également une catégorie dédiée au reportage. Pour sa première édition, le Festival international bilili pour tous aura pour thème « Amenons le cinéma partout et pour tous ». Il s'agit d'une invitation à explorer les différentes formes d'expression cinématographique et à promouvoir l'accès à la culture pour tous. « Nous croyons en la puissance du cinéma pour rassembler les individus, susciter des émotions et ouvrir des horizons », souligne le promoteur de cette initiative.

Dans cet élan, au-delà de la promotion des cinéastes et de leurs œuvres, le Festival international bilili pour tous compte organiser des séances de projection de films au profit notamment des personnes en situation de handicap et de celles vivant dans des milieux ruraux où les salles de cinéma sont rares.

Merveille Jessica Atipo



TRANSFERTS

Yann Mabella de retour au Luxembourg

L'attaquant international congolais revient au Racing Union, deux ans après avoir quitté la première division luxembourgeoise.



Après deux saisons mitigées à Virton et Mannheim, Yann Mabella revient au Luxembourg où il avait brillé entre 2019 et 2022 (54 buts et 18 passes décisives en 87 matches). Avec 18 réalisations lors de sa dernière saison, Mabella avait brillé et également contribué à la victoire finale en Coupe du Luxembourg.

L'ancien Nancéien avait rejoint Virton en deuxième division belge à l'été 2022, mais son expérience s'était soldée par une double déception : seulement 4 buts et une relégation en D3.

Son rebond en deuxième division allemande, en juillet 2023, n'aura pas été plus heureuse, avec seulement 4 apparitions et 74 minutes de jeu avec l'équipe première du Waldhof Mannheim.

Souhaitons plus de réussite à l'attaquant de 28 ans, qui tentera désormais d'être compétitif pour la reprise du championnat, le 4 août.

Camille Delourme

TABLEAU DES SOCIÉTÉS D'EXPERTISE-COMPTABLE DE L'ONEC-C

19 sociétés inscrites au tableau

N°1 PRICE WATERHOUSE COOPERS (SA)

N°ONEC-C : 001-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC 007
TELEPHONE : 05 534 09 07
ADRESSE : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
Brazzaville

N°2 GKM (SARL)

N°ONEC-C : 002-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-014
TELEPHONE : 05 571 33 77
COURRIEL : secretariatpnr@cabinetgkm.com
ADRESSE : Pointe-Noire

N°3 SOCEC (SARL)

N°ONEC-C : 004-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-058
TELEPHONE : 05 584 83 98
COURRIEL : cabinetsocec.secretaire@gmail.com
ADRESSE : Av MARIEN NGOUABI Centre-ville
Pointe-Noire

N°4 EXCO CACOGES (SA)

N°ONEC-C : 005-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-061
TELEPHONE : 06 989 06 06
COURRIEL : brice.etou@excoafrique.com
ADRESSE : Cité clairon centre-ville - Brazzaville

N°5 ERNST & YOUNG (SA)

N°ONEC-C : 006-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-062
TELEPHONE : 06 666 66 61
COURRIEL : ey.brazzaville@cg.ey.com
ADRESSE : 5^e étage. Immeuble siège Ecobank.
Avenue Amilcar Cabral - Brazzaville

N°6 RAINBOW FINANCE (SA)

N°ONEC-C : 007-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-079
TELEPHONE : 05 070 77 77
COURRIEL : rainbowfinancecg@gmail.com
ADRESSE : 2^e étage, Immeuble Loukoki
37 av Auxence ICKONGA - B/Ville

N°7 EXCI-MAA (SARL)

N°ONEC-C : 008-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-089
TELEPHONE : 06 875 89 60
COURRIEL : pkemeni@eximaa.ca
ADRESSE : 1^{er} étage de la pharmacie Maria
centre-ville - Pointe-Noire

N°8 MAM EC (SARL)

N°ONEC-C : 009-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-091
TELEPHONE : 06 685 55 19 / 05 333 74 80
COURRIEL : maclairmoufouma@mam-ec.fr
ADRESSE : Mpita - Pointe-Noire

N°9 RAE AUDIT-CONSEIL (SARLU)

N°ONEC-C : 010-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-097
TELEPHONE : 05 596 59 62
COURRIEL : rae.expertcomptable@gmail.com
ADRESSE : Rue nganda FAIGNOND-NKOMBO
Brazzaville

N°10 CONGO BUSINESS CONSULTING (SARLU)

N°ONEC-C : 011-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-098
TELEPHONE : 05 377 99 00
COURRIEL : secretariat@cbc-cg.com
ADRESSE : N° 42 bis Quartier Clairon - Brazzaville

N°11 KPMG CONGO (SA)

N°ONEC-C : 012-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-099
TELEPHONE : 05 558 63 63
COURRIEL : pgamassa@kpmg.cg
ADRESSE : Immeuble monté cristo 4^e étage
Brazzaville

N°12 CDM CONSULTANTS (SARL)

N°ONEC-C : 013-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-101
TELEPHONE : 06 666 28 61
COURRIEL : christian.migan@gmail.com
ADRESSE : J.069.V impasse OCH Brazzaville
Brazzaville

N°13 DELOITTE (SA)

N°ONEC-C : 014-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-110
TELEPHONE : 05 714 33 67
COURRIEL : cgcontact@deloitte.com
ADRESSE : centre-ville immeuble la place dans
le lotissement Roc de TCHIKOBO
Pointe-Noire

N°14 IFAC (SARL)

N°ONEC-C : 015-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-100
TELEPHONE : 05 596 16 17
COURRIEL : secretariat@cabinetifac.com
ADRESSE : Av Charles DE GAULLE immeuble
en face de la Citronnelle - Pointe-Noire

N°15 RELIANCE (SA)

N°ONEC-C : 016-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-102
TELEPHONE : 05 628 03 01
COURRIEL : scontact@reliancecongo.com
ADRESSE : 91 Rue Germain BIKOUMA centre ville
Pointe-noire

N°16 TAIZE CONSEILS (SARLU)

N°ONEC-C : 017-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-111
TELEPHONE : 05 520 17 64
COURRIEL : cabinet@taizeconseils.com
ADRESSE : Enceinte Evêché - Pointe-Noire

N°17 CAIRQ-CONSEILS (SARL)

N°ONEC-C : 018-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-118
TELEPHONE : 05 613 07 93
COURRIEL : cabinet@cairq-conseil.com
ADRESSE : 76 rue MALALA, face AEROCUB
Pointe-Noire

N°18 DMT CONSULTING (SARL)

N°ONEC-C : 019-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-119
TELEPHONE : 06 517 99 77
COURRIEL : infos@dmntconsulting.com
ADRESSE : 13 rue BANGALA pototo-poto
Brazzaville

N°19 M3B AUDIT & CONSEIL (SARL)

N°ONEC-C : 020-SEC / N° AGR. CEMAC : SEC-035
TELEPHONE : 06 656 82 38
COURRIEL : secretariat@m3b-auditexpertise.com
ADRESSE : Tour Mayombe, Avenue Charles
de Gaulle Pointe-noire



JO PARIS 2024

Un forum ministériel sur «Le sport change la donne» tenu au siège de l'Unesco

À l'initiative de la directrice Audrey Azoulay, l'Unesco a organisé le 24 juillet, en marge de la tenue des Jeux olympiques (JO) de Paris 2024, un forum ministériel de haut niveau, dans la continuité du forum multipartite de la veille, en vue de la recherche des solutions pour construire un héritage sportif durable et équitable.

L'événement a réuni des représentants gouvernementaux des secteurs du sport, de l'éducation et de l'égalité, ainsi que des professionnels du sport, des éducateurs et des acteurs de la société civile. Il y a été rappelé que l'Unesco reconnaît l'attrait universel du sport et son potentiel à transformer les sociétés, en touchant toutes les générations et toutes les communautés. Le sport peut être utilisé pour changer les mentalités, promouvoir le progrès environnemental et social, et avancer l'inclusion ainsi que l'égalité des genres. Ces impacts sont au cœur de son mandat.

Les participants ont échangé afin d'identifier les engagements des États membres pour renforcer l'impact social du sport. Ils ont capitalisé sur des résultats présentés lors du sommet des chefs d'État organisé par la France, le 25 juillet. Intervenant sur une des tables rondes modérée par Anne-Laure Bonnet, journaliste indépendante, le président de la Fondation Gol de Letra, vainqueur de la Coupe du Monde 1994 avec le Brésil, et ancien capitaine du Paris Saint-Germain dans les années 1990, récent porteur de la Flamme olympique Pa-



Rai Souza Vieira de Oliveira, panéliste lors de la conférence «Le sport change la donne à l'Unesco»/Steve Lorcy

ris 2024, Rai Souza Vieira de Oliveira? a parlé de son expérience personnelle et de celle menée par sa structure pour l'intégration par le sport. Née du rêve conjoint avec son coéquipier Leonardo, sa Fondation Gol de Letra a pour mission de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes socialement vulnérables des favelas du Brésil.

« Nous contribuons à élargir leurs chances et perspectives de vie », a-t-il confié, insistant sur la mise en place des plateformes éducatives où il est impératif de bien former d'abord les éducateurs. À titre personnel et par le biais de sa Fondation, il mène des actions en appui de la pédagogie transversale du sport, pour l'intégration, et pour un

sport qui rend les frontières ainsi que les nouvelles générations, tout comme notre avenir commun, plus harmonieux.

Lors de la table ronde interactive à laquelle est intervenue Khady Diéne Gaye, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, première femme à ce poste au Sénégal, elle a souligné combien le sport a

la capacité de promouvoir et de réaliser l'égalité des sexes telle que définie par l'objectif de développement durable 5. « Toutefois, aller vers une gouvernance mondiale du sport plus juste et plus équitable requiert inévitablement une démocratisation de l'accès à l'éducation physique et sportive, à la pratique, aux infrastructures, aux financements, mais surtout une transformation des mentalités », a-t-elle souligné, préconisant la mise en place d'infrastructures sportives accessibles à tous, indépendamment du genre.

Avec enthousiasme et un espoir ravivé, elle a fait l'annonce de l'organisation par le Sénégal des JO de la jeunesse en 2026, une première en Afrique subsaharienne. Elle a lancé au passage un appel à toutes les parties prenantes et invitant tous les États membres en vue d'une collaboration fructueuse pour une réussite sans anicroches de l'événement.

Les conclusions ont été exposées et transmises aux organisateurs du sommet des chefs d'État, avant qu'ils prennent part le lendemain à la cérémonie d'ouverture des JO Paris 2024.

Marie Alfred Ngoma

La Flamme olympique a brillé à Bondy, ville de Kylian Mbappé

La Flamme olympique est passée à bord d'une péniche sur le canal de l'Ourcq, à Bondy, le 25 juillet, à la veille de son ultime étape : son arrivée à Paris.

À partir de 12h30, tout au long des rives de l'Ourcq quai Hubertine Auclert, au niveau du pont de la Route d'Aulnay, sur à peu près 1km, s'étaient massés les riverains et autres habitants du département venus pour célébrer l'événement exceptionnel. Le groupe antillais «Pourkoipa

Family» a été retenu aux premières loges pour faire vibrer les témoins de ce passage au rythme de l'ambiance, de la joie de vivre carnavalesque et de la tradition au petit bonheur du monde venu nombreux le long des deux rives du canal pour partager ce moment historique.

Ce passage de la Flamme olympique a marqué le début des festivités à Bondy, avec l'inauguration de l'été au stade et de son Club 2024. Un village olympique qui se tiendra au cœur du stade Léo Lagrange pour toute la durée des Jeux olympiques Paris 2024.

Parmi les groupes invités à se produire sur scène, les membres de l'association «Les Amis d'Auguste» de la Congolaise Roseline Morelli.

« C'était une journée mémorable pleine de festivités pour lesquelles nous avons pu contribuer à l'animation », a-t-elle déclaré, heureuse d'avoir participé à cette initiative à inscrire au chapitre du mieux «vivre ensemble».

Bondy, en Seine-Saint Denis, en liesse, ville de Kylian Mbappé, footballeur international, et de Nadège Abomangoli, nouvelle vice-présidente de l'Assemblée nationale, passe le flambeau à Paris, fin prête à accueillir le monde.

Tyras MKZ expose sur le stand de la RDC à la Station Afrique de L'Île Saint-Denis

Dans le cadre des animations du stand de la République démocratique du Congo (RDC) au site de la Station Afrique liées aux Jeux olympiques (JO), le peintre Tyras MKZ expose ses œuvres dont une est dédiée à ces Jeux.



Sur suggestion de Motse Akanati, l'œuvre de Tyras MKZ représentant la Tour Eiffel à laquelle il a adjoint les cinq anneaux olympiques a été dévoilée sur le stand de la RDC, à L'Île Saint-Denis. Elle a été conçue pour «contribuer au rayonnement de la magie des Jeux à Paris». « J'ai sorti mon grand jeu pour illustrer ce moment unique et magique. C'est ma petite contribution », s'est enthousiasmé Tyras MKZ devant son tableau olympique, fier d'exposer, entre autres, ses tableaux sur la richesse de la faune du bassin du Congo.



Le passage de Flamme olympique à bord d'une péniche par le canal de l'Ourcq à Bondy, le jeudi 25 juillet/Laurent Drancy

M.A.N.

M.A.N.

SALON DU LIVRE

Les écrivains échangent à Pointe-Noire

La deuxième édition du Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire (Silap) a été ouverte, le 24 juillet, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, en présence de Daniel Bongo Bouiti, président de l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle, gérant dudit centre, représentant Evelyn Tchichelle Moe Poaty, maire de la ville.

Organisé par le Centre du Congo de l'Institut international de théâtre (IIT), le Silap réunit, du 24 au 27 juillet, des hommes et femmes de lettres, des praticiens des arts venus de France, du Canada, des deux Congo sur le thème « Littérature et arts au Congo : quel impact à l'échelle nationale et internationale 70 ans après ? »

Après ses nombreux périples, notamment en 2016 au Salon du livre de Paris, à Segovie en Espagne lors du 35e Congrès mondial de l'Institut international de théâtre, au Marché africain des spectacles et des arts (Masa) d'Abidjan en 2018, au Congrès de l'IIT à Stockholm, en Suède, Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, président national du Centre Congo de l'IIT, a décidé, fort de ces expériences enrichissantes, d'organiser sur le sol congolais un événement qui célèbre l'art dans son entièreté.

« Voir comment chez les autres on célèbre la littérature et les arts, j'en étais émerveillé. Mon esprit était pris par le désir d'organiser aussi sur notre territoire un salon qui regrouperait toutes les sommités de nos arts pour des échanges constructifs pouvant booster notre art. Partant du constat selon lequel sur la terre de Jean Malonga, Tchicaya U'tamsi, Jean-Baptiste Tati Loutard, il n'y aurait pas un creuset, un laboratoire, une passerelle d'échanges interculturels avec les autres peuples du monde », a indiqué Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, justifiant la tenue



La photo de famille à l'ouverture du Silap/Adiac

de cette deuxième édition du Silap.

« C'est ainsi qu'accompagné de certains compères et collègues, nous avons décidé de célébrer les événements culturels et artistiques parmi lesquels le Festival international de théâtre et autres arts de la scène, qui a lieu lors de la célébration de la Journée internationale de théâtre, et aussi d'initier le Silap », a-t-il ajouté.

Lors de la journée inaugurale, une table ronde en lien avec le thème du salon a été animée par Rosin Loemba, écrivain-critique littéraire; Eugénie Opou, écrivaine, traditionaliste; Justie Nsana, plasticienne et bédéiste; Eddy Mikolo, cinéaste. Au terme des échanges, la constance s'est dégagée sur le fait que la littérature congolaise, depuis ses pionniers de la période post-coloniale, fait vivre notre mémoire. Elle participe aussi à la consolidation de l'unité nationale, invite à la conscience de soi et des autres. Une interaction entre les dif-

férents arts est à encourager afin d'impulser une nouvelle dynamique à cette culture. Aux Congolais d'en faire un usage efficient par une bonne définition de la politique culturelle et l'appropriation par tous de ses vertus qui sont tournées vers l'humanisme.

L'activité a été agrémentée par l'orchestre symphonique Kiambu de Luc Samba et s'est poursuivie en début d'après-midi par la dédicace et présentation des œuvres des écrivains Prince Arnie Matoko et Ferréol Ngasakys, la rencontre littéraire avec Dulache Wild Nkoua et Richenel Vendet et celle d'Antoine Aleliano. Les spectacles de conte avec Gisèle Tchicaya et Ebakata, la musique gospel avec Good SeedChoir et le spectacle de musique avec Mabina Danse, sans oublier le spectacle de théâtre avec la compagnie Autopsie dans « Le diagnostic du monde » d'Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, ont mis fin aux activités de la première journée.

La deuxième et la troisième journée prévoient, entre autres, la rencontre littéraire avec Dibakana Mankessi, Rogers Kokonne, Francois Onday Akiera, Rosin Loemba, Henri Djombo, Malachie Ngouloubi, Eugénie Opou, Yvon Wilfrid Lewa-Let. Une conférence sur le thème « Démarche d'écriture » sera animée par Brice Arsène Mankou, suivie de la présentation des œuvres de Florent Sogni Nzaou, de l'humoriste Titus Kosmas, du groupe Makinu buala, et de la musique gospel avec The Singers. Il y aura aussi des spectacles de théâtre avec la TE du CBE de Kinsoundi « Le Grand maître » de Prince Hemann Ngnenguedé, le spectacle de contes avec « KEB », les Bivelas, la présentation de la pièce de théâtre « Le cri de la forêt » d'Henri Djombo. Des ateliers animés par des artistes et personnes ressources de renom sont également au menu des réjouissances culturelles : « Le cinéma congolais : quel avenir ? » ; « Les arts plas-

tiques : bilan et perspective » ; « La musique au Congo : est-ce un véhicule de bonnes mœurs » ; « Le théâtre au Congo : hier, aujourd'hui et demain » ; « La poésie serait-elle ringarde » ; « Le roman et la nouvelle : est-ce des genres de prédilection ? » ; « La chaîne du livre », etc... Autant de sous-thèmes qui seront débattus lors des ateliers suivis des plénières.

Le salon prendra fin samedi par une marche sportive des participants en matinée suivie d'un master class d'art dramatique sur le jeu d'acteur avec tous les festivaliers, animé par Guy Basinga, comédien.

En soirée à l'auditorium du Conseil congolais des chargés, pour l'apothéose finale, les spectacles de théâtre « Le diagnostic du monde » d'Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah et « DG sur la braise » clôtureront la série des spectacles avant la remise de prix littéraires et artistiques aux méritants et des attestations aux participants.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Trente clubs en lice pour le championnat national des juniors

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Ayessa Ndinga Yengué, a lancé, le 24 juillet à Brazzaville, en compagnie des responsables du ministère des Sports et du Comité national olympique et sportif congolais, la 22e édition du championnat national juniors messieurs et dames.

La compétition met aux prises, du 24 au 31 juillet, les meilleures équipes de tous les départements du Congo. Durant une semaine, seize clubs en messieurs puis quatorze en dames vont s'affronter pour conserver leur titre, le cas d'Etoile du Congo chez les messieurs et Asoc chez les dames, ou bien pour détrôner les tenants du titre.

Le tournoi se déroule au gymnase Nicole-Oba et s'annonce intéressant. Les matches de la première journée ont



Quelques équipes présentes/Adiac

attesté la détermination et l'engagement de certaines équipes, particulièrement celles de l'intérieur.

Pour le président de la Fécohand, le fait de réunir les clubs issus de tous les départements à Brazzaville prouve la volonté des dirigeants et autres acteurs du handball de pratiquer et de promouvoir ce sport afin d'améliorer le classement du Congo lors de grandes compétitions continentales et internationales. Il a invité tous les clubs au fair-play.

Rude Ngoma

RENDEZ-VOUS AVEC LA DESTINÉE

La troisième édition met l'accent sur l'atteinte du potentiel

Les retrouvailles ont eu lieu, du 20 au 21 juillet à Pointe-Noire, sous les auspices de Melodie Boueya, business coach, entrepreneure et fondatrice de world winner academy sur le thème « Réalisez votre plein potentiel »

En plus du thème principal, plusieurs sous-thèmes ont été développés par différents orateurs au cours de la conférence, à savoir « L'entrepreneur et la stratégie » par Chandrel Enzana; « La culture de l'argent » par le coach Tahir Hussain ; « Un parcours pour un champion » par le coach Mélodie et Mme Yola, etc.

Ouvrant les travaux, Clany Poaty, président du comité d'organisation de la conférence, a signifié qu'elle réunit des personnes à succès, des visionnaires, des entrepreneurs, des grands hommes d'affaires en vue de la naissance de diverses connections, des deals et des transformations.

Dégageant pour sa part le sens du thème de cette troisième édition, Melodie Boueya a signifié que cette conférence se veut un rendez-vous excellent, où l'homme se retrouve face à un miroir, à la rencontre de



Les participants à la conférence Adiac

lui-même, de sa vision, de ses propres ambitions, ses projets et surtout pour rencontrer des personnes inspirantes susceptibles de l'aider dans tous les parcours parfois tumultueux, remplis de divers obstacles.

« Rendez-vous avec la desti-

née est un événement qui se veut accompagner des personnes possédant des rêves, des visions, des ambitions et qui veulent réaliser de grands projets. Le thème de la présente édition parle de la réalisation de votre potentiel, parce que, en tant qu'un

être humain, personne n'a jamais réalisé son plein potentiel. En créant l'homme, Dieu l'a doté de plusieurs capacités mais il utilise parfois 10 ou 15% seulement de l'ensemble de celles-ci. Cette conférence permet donc de propulser les humains que

nous sommes vers le haut », a-t-elle déclaré.

Soulignons que la conférence a aussi constitué l'occasion de présenter le livre intitulé « Votre rendez-vous dans la tempête » de Melodie Boueya.

Séverin Ibara



Davy Kassa et le groupe tradi-moderne Kingoli universel ont la profonde douleur d'annoncer à la famille musicale, aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de l'artiste-danseur Espérant Ngondza, alias Epé, survenu le 19 juillet 2024 à Brazzaville.

La veillée se tient au numéro 10, rue Etaba. Référence : quartier lycée Thomas Sankara, avenue général Nianga Mbouala.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ngouamba Yve. Je souhaiterai désormais être appelé Okaka Yve Dieu.

Tout personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de Trois mois.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

SOLUTION :
Le mot-mystère est : ZAPPING

S	O	L	E	I	L		M	A	S
I	R	A	N		A	B	U	S	E
E	N		F	R	I	R	E		X
S	A	B	L	E		O	R	M	E
T		L	A	G	O	N		E	
E	T	E		L	E	Z	A	R	D
	O		P	A	I	E	N		U
A	N	E	S		L		D	O	N
T	G	V		U		G	I	T	E
O	S	E		S	A	U	N	A	S
L		N	U	E		A		I	
L	O	T		Z	O	N	E		I
S	U	E	R		H	O	T	E	L

N	D	B	E	V	T						
A	D	H	E	R	E		C	R	A	B	E
J	A	M	A	I	Q	U	E		O	S	
H	A	R	A	N	G	U	E		R	A	T
M	A	N	G	E	O	I	R	E		O	
Z	E	S	T	E		I	L	I	E	N	S
N		E	R	G			C	L	O	T	
B	A	C	L	A	I	E	N	T		C	E
	L	E		F	R	A	U	D	E	R	
A	M	I		B	L	E	S	S	E		O
A	C	E	R	E		D		P	A	N	
O	R		P	O	S	T	A		L	U	E
M	O	R	D		S	Q	U	A	T		
C	O	P	I	E	R	A		S	I	R	E
T	A	S		A	R	R	E	T	E	S	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°196 •

2	4	6	7	3	1	8	5	9
7	5	3	6	8	9	4	2	1
1	8	9	5	4	2	6	3	7
5	6	4	2	1	7	9	8	3
8	2	1	3	9	4	7	6	5
3	9	7	8	5	6	2	1	4
9	7	5	1	2	8	3	4	6
4	1	8	9	6	3	5	7	2
6	3	2	4	7	5	1	9	8

• SOLUTION DE LA GRILLE N°203 •

5	8	4	2	1	3	7	6	9
9	2	6	8	7	5	3	4	1
7	3	1	6	9	4	5	2	8
6	4	9	7	3	1	8	5	2
2	1	3	9	5	8	6	7	4
8	5	7	4	6	2	1	9	3
3	9	8	5	2	7	4	1	6
1	7	2	3	4	6	9	8	5
4	6	5	1	8	9	2	3	7

MOTS CASÉS 10X13 • N°214

2 LETTRES
AN - AS - EN - ES - FA - LE - RA - TE - TU

3 LETTRES
ARA - ECU - ERE - MUR - NEE - OUT - USE

4 LETTRES
AISE - ALEA - ARIA - CEPE - DAIM - FRIT - HEIN - HEUR - OREE - RIME - SOIT

5 LETTRES
ACERE - AMUSE - ASSIS - GEMME - HACHE - HARAS - INUIT - LAINE - LIANE - MARRI - PIGER - SATAN - SENAT

6 LETTRES
CEDAIT - CEDRAT - CHENET - ECRASE - HAIRAI - HORMIS - RIDULE - SENTES - TERNES - TIRAI

CHÂTEAU ROYAL AIR DE FAMILLE	PREND L'IDENTITÉ PAS FUTE	ENLEVE LES PARTIES MER GRECQUE	MAUVAISE RÉACTION VIEUX VELO	PROIE DU LION	EMPRESSE BOUCHE EN NORMANDIE
PLAT DE LA REUNION ETOILES OU SOLEILS				PARLÉ AU MOYEN-ÂGE GIBIER	
DEMEURE DE L'AGLON	COCHON D'AMAZONIE CHEMIN DE FER		SE DÉROBE	ARTICLE	VIEILLE MONNAIE
DANS LA GAMME FAIRE UN PETIT BRUIT	ARMÉE ROMAINE TOUR DE GARDE	NID DANGEREUX	COUP DE FROID PEINE		MÈNE À L'AUTEL
CHOISE MOEURS DESUETES	PRÉCÈDE LE REPAS PETIT RUMINANT		COMBAT DE RUE	PREMIÈRE VENUE PRONOM PERSONNEL	EXPLOSER
SURPRISES	JUGE AUX ASSISES ABRÏ CÔTIER		FLAM-BOYANT PREPOSITION	ARBUSTES EFFET DU DIAMANT	MER POÉTIQUE
COULE EN RUSSIE VA ET VIENT			PRIT LE SEIN	FIXATION FIN DE MESSE	PARTICULE
SONNE				FUT AUTREFOIS ANESTHÉSISANT	

STERUTUOCPATRIE
ACATAPULTEOCBTM
TCRXIRGNIKRAPAI
SAAAEDSMEUINETR
INFRAROUGEGTLKA
SDAUDNLMVAIIIT
AILFOIEEMTMNSDE
VDECRLNCEOIESCF
SAEUUONALBCTIOE
OTHSSBBECLOIAMRR
UAPRORLJEGRGACP
PAAUUIOGMGUEUSE
CCGVEKBAGARREEE
OOANEUTRONEFLOG
NBTRRERGINEDRUK

- | | | |
|-----------|------------|----------|
| AHURI | DIKTAT | MISSILE |
| BAGARRE | ECCLORE | NEUTRON |
| BAVURE | ECONOMIE | ORIGAMI |
| BOUGON | EMIRAT | PARKING |
| CANDIDAT | ESCROC | PATRIE |
| CANTINE | FREGATE | PREFET |
| CAPSULE | FURAX | RAFALE |
| CARBONE | GAMELLE | SOLENNEL |
| CARDINAL | GOLFE | SOUPCON |
| CATAPULTE | GUEUSE | STIGMATE |
| CLIENT | INFRAROUGE | TAXER |
| COMMODITÉ | JOKER | TOBOGGAN |
| COUTURE | KURDE | VASISTAS |
| DENIGRER | | |

• SUDOKU • GRILLE N°204 • DIFFICILE

	4			8			
9			3	4		1	6
3	5						4
	3	4		8			
			1		2		
			6		5	8	
9						7	8
7	2		9	3			1
			6				9

• SUDOKU • GRILLE N°197 • FACILE •

8			1	5	2			9
					9	2		
	2	5	6			4		
5	8		3	6	7		4	
2								8
3	1	9		8		2	6	
		2			5	1	9	
		8	2					
7			4	3	1			2

FORCES DE SÉCURITÉ

Une station-service destinée aux unités

Le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a mis en service, le 23 juillet à Brazzaville, une soute à carburant destinée exclusivement aux forces de sécurité intérieure en vue de faciliter leur mobilité opérationnelle dans l'exécution de leurs missions.

La soute à carburant ou encore la station-service des forces de sécurité intérieure n'a pas pour vocation de concurrencer les stations-services opérant à Brazzaville ou encore commercialiser le carburant. Elle a plutôt pour objectif d'assurer l'autonomie en carburant des forces de sécurité.

Construite sur une superficie de 1800m², près du commandement de la sécurité civile, cette soute à carburant est nantie d'une zone tampon composée de six cuves à grande capacité de stockage dont quatre réservoirs de gas-oil et de super. Le bloc de service dispose, quant à lui, de quatre pompes volucompteurs d'une capacité de ravitaillement simultané de huit véhicules. Il y a, par ailleurs, une cinquième pompe volucompteur de réserve avec une capacité d'approvisionnement de 100 litres en dix minutes. Cette dernière est dédiée aux véhicules engagés dans les opérations d'urgence.

Pour assurer son fonctionnement à plein régime, le site dispose d'un groupe électrogène de 33kva, d'un véhicule citerne de 14000 litres pour le ravitaillement des unités. « *L'une des contraintes de nos interventions et de la permanence du dispositif est de disposer du carburant en tout temps. Cette station va apporter tout de suite un renforcement de nos capacités opérationnelles* », a expliqué le directeur général de la stratégie, de la coopération et de la communication du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, le colonel-major Bellarmin Ndongui, à nos



La soute à carburant des forces de sécurité mise en service./Adiac

« L'une des contraintes de nos interventions et de la permanence du dispositif est de disposer du carburant en tout temps. Cette station va apporter tout de suite un renforcement de nos capacités opérationnelles »

confrères de la Télévision nationale congolaise.

Cette soute à carburant, dont la construction a été assurée par la direction générale des finances et des équipements, est la plus grande de Brazzaville après les entrepôts de la Sclog.

Rominique Makaya

CONFLIT MINISTÈRE DES SPORTS- FÉCOFOOT

Les deux parties invitées à privilégier l'intérêt des athlètes

Les présidents des clubs de football féminin congolais s'inquiètent de l'avenir de leurs équipes. Malgré leurs investissements constants, le manque de cohésion entre le ministère des Sports et la Fédération congolaise de football (Fécofoot) met à mal leur engagement. Dans une déclaration, ils leur ont demandé de s'asseoir autour d'une table afin de régler les différends qui les opposent.

Reçu le 22 juillet par le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, puis le lendemain par le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, le collectif des dirigeants du football féminin dit défendre uniquement l'intérêt de leurs clubs et garantir l'avenir des athlètes. Il souhaite que les compétitions se déroulent normalement et que les meilleures soient récompensées afin d'encourager les bonnes volontés. Selon son président, Gatsé Obambi, il est nécessaire de trouver ensemble des solutions aux problèmes qui minent le football congolais car « le linge sale se lave toujours en famille ». Il tient à rappeler que leur collectif ne souhaite pas s'ingérer dans des interprétations infondées de la situation mais travaille uniquement pour défendre l'intérêt du football féminin, en particulier, et promouvoir ce sport dans son ensemble, en général.

« *Nous ne voulons pas rentrer dans certains débats mais nous voulons simplement le bien-être*



du football féminin, car ces filles ne vivent que de cela. Le président de la République a décrété l'année 2024 celle de la jeunesse, alors pourquoi l'on veut punir ces filles? La finale de la Coupe du Congo, qui est une compétition de la République, aura lieu le 14 août mais le

ministre a fermé les stades. De l'autre côté, la Fédération fait jouer les éliminatoires au stade du centre d'Ignié et nous continuons à investir. On se demande finalement si la finale aura lieu et si les meilleures seront récompensées », s'est interrogé Gatsé Obambi.

Une vue des dirigeants des clubs féminins./DR

Il a, d'ailleurs, indiqué qu'une déclaration plus explicite sera publiée dans les prochains jours afin non seulement de clarifier leur position mais également pour renouveler leur volonté de militer pour l'intérêt et le développement du football féminin. Ce collectif regroupe, en effet,

les dirigeants de plusieurs clubs féminins dont ceux de Galactic Excellence, La Source, CSB Moutsanga ou La Colombe. « *Je prends l'exemple de mon club Galactic Excellence puisque depuis le 12 février, les filles sont internées et j'assure toutes les dépenses. Mais actuellement, je ne sais pas si elles vont finir le programme de cette année. C'est le moment de nous éclaircir. Nous ne sommes ni pour ni contre personne mais nous sommes pour le bien du football* », a-t-il ajouté.

Il faut noter que malgré l'incertitude concernant l'achèvement ou pas des compétitions nationales, certains clubs de football féminin comme Galactic Excellence et FC Colombe se préparent à prendre part au challenge « Ndembo ébalé ya Congo », sous le patronage des mairies de Kinshasa et de Brazzaville. Cette compétition mettra aux prises six clubs de ces deux villes, les plus proches au monde.

Rude Ngoma